

Le Vertigo de Desmoullins *Vertigo moulinsiana* (Dupuy, 1849)

Code Natura 2000 : 1016

Mollusques, Gastéropodes, Stylomatophores, Vertiginidés

Statuts de protection et de conservation

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexe II

Liste rouge nationale : vulnérable

Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes

Description de l'espèce

Minuscule escargot des zones humides.

Corps doté de 2 tentacules ; côté du pied, manteau et sole gris pâle ou blanc grisâtre ; tête, tentacules et partie dorsale du pied gris.

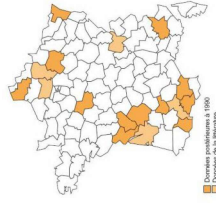
Coquille très petite : 2,2-2,7 mm de haut pour 1,3-1,65 mm de diamètre.



Répartition en France et en Europe

Vertigo moulinsiana est une espèce essentiellement européenne dont les populations sont principalement situées en Europe méridionale, en Europe centrale et en Europe de l'Ouest.

L'espèce est signalée dans plusieurs régions de France (principalement à basse altitude), sans qu'il soit facile de caractériser son aire de répartition. Les spécialistes sont en effet peu nombreux et la petite taille de l'animal le rend facilement inaperçu. Les connaissances relatives à sa répartition restent ainsi largement lacunaires et reflètent surtout l'intensité des prospections de terrain.



Biologie et Ecologie

Habitats :

Vertigo moulinsiana est une espèce des zones humides calcaires. On le trouve principalement dans les marais, mais aussi en bordure d'étangs, de lacs, au niveau de berges de rivières, dans de petites dépressions humides, des prairies toujours humides à Jonc (*Juncus spp.*)... L'habitat idéal pour l'espèce consisterait en une mosaïque de microdépressions aux eaux stagnantes et de zones terrestres très humides occupées par des éléments de roselières et de cariçales. Plus précisément, l'espèce apprécie une humidité importante et une végétation haute se développant sur des sols saturés en eau voire inondés. Elle se tient sur les feuilles ou les tiges de grandes plantes de marais, à environ 30 ou 50 cm de la surface du sol ou de l'eau.

Activité :

Vertigo moulinsiana se trouve généralement sur des feuilles ou des tiges de plantes de marais, à une certaine hauteur du sol. À la fin de l'automne, il regagne le sol pour y passer l'hiver.

Régime alimentaire :

Le régime alimentaire de l'espèce est mal connu ; on suppose qu'elle broute des microchampignons, des algues ou des bactéries. Il est possible qu'elle se nourrisse de manière opportuniste dès lors que les conditions climatiques et les ressources alimentaires disponibles le permettent.

Cycle de développement :

De nombreuses incertitudes entachent la connaissance du cycle reproducteur de cette espèce. Il semblerait cependant que l'espèce effectue son cycle de développement en une année.

Evolution et état des populations

Vertigo moulinsiana apparaît en déclin dans la plus grande partie de son aire. Considérée comme une espèce relique d'une période plus chaude, sa régression pourrait être partiellement liée à une diminution des températures depuis cette époque. En France, l'espèce est considérée comme vulnérable, mais l'état actuel des populations n'est pas connu de manière précise. Elle semble avoir cependant disparu de certains départements d'où elle était connue dans la première moitié du 20^{ème} siècle.

En région Poitou-Charentes, *Vertigo moulinsiana* est rare et localisé.

Localisation et caractéristiques de l'habitat d'espèce sur la zone d'étude

Espèce signalée en 2003 sur 4 stations (marais de Bréjat et de la Tremblade). La biologie de l'espèce reste assez mal connue. Cet escargot millimétrique fréquente les habitats palustres (neutro-)halcalins.

Menaces générales

- Populiculture
- Destructions directes de l'habitat
- Drainage, remblaiement, mise en culture
- Intensification, ou au contraire déprise agricole
- Eutrophisation, intrants agricoles, pollutions diverses
- Fermeture ligneuse
- Dégradation de l'habitat par le Ragondin
- Modification du régime hydrique

Mesures de gestion conservatoire

- Les principales mesures de conservation du Vertigo de Desmoullins passent par :
- Le maintien et/ou la restauration des milieux palustres, avec une attention toute particulière pour les bas-marais neutrohalcalins ;
 - La préservation des zones humides ;
 - Le maintien des niveaux d'eau ;
 - La limitation de la fermeture ligneuse ;
 - Des mesures d'entretien adaptées sur les stations connues.